LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES R. DRIEUX
du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

TARIFS MAJORES DE 10% DU 1ER NOVEMBRE AU 30 AVRIL

SALLE 1 (400 personnes maximum)

- Vin d'Honneur	350.00 €
- Repas froid	440.00 €
- Repas chaud *(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)*	480.00 €
- Vin d'Honneur + repas froid	620.00 €
- Vin d'Honneur + repas chaud *(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)*	730.00 €
- Caution	248.00 €
- **Location de la salle des fêtes le dimanche** lendemain de mariage de 10h00 à 18h00	120.00 €

Heures de l'agent communal

- **SAMEDI** de 7h00 à 22h00	25.00 €
après 22h00 jusqu'à 7h00 du matin	35.00 €
- **DIMANCHE** de 7h00 à 22h00	28.00 €

SALLE 2 (salle de cantine) (50 personnes maximum)

Pour vin d'honneur, départ à la retraite, repas froid, …

- Samedi ou dimanche (de 10h00 à minuit)	160.00 €
- du Lundi au samedi (pour une durée de 2h00 à 6h00 maximum)	70.00 €

Commune d'ARMBOUTS-CAPPEL

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

CONDITIONS DE LOCATION

La location de la salle des fêtes ne peut être demandée que par un (une) Armbouts-Cappellois(e) pour une réception familiale (baptême, communion, mariage, anniversaire ou départ en retraite…) qu'il (elle) soit personnellement concerné(e) par cette location ou qu'il (elle) le soit à titre de parent ou grand-parent.

DEMANDE DE LOCATION

Nom – Prénom : ……

Adresse : ……

N° téléphone : ……

souhaite louer :

❒ la grande salle (n°1) de la salle des fêtes le : ……

❒ la petite salle (n°2) de la salle des fêtes le : ……

pour : ……

(Les tarifs de location varient selon l'option choisie : voir au verso)

Fait à ARMBOUTS-CAPPEL, le ……

Signature